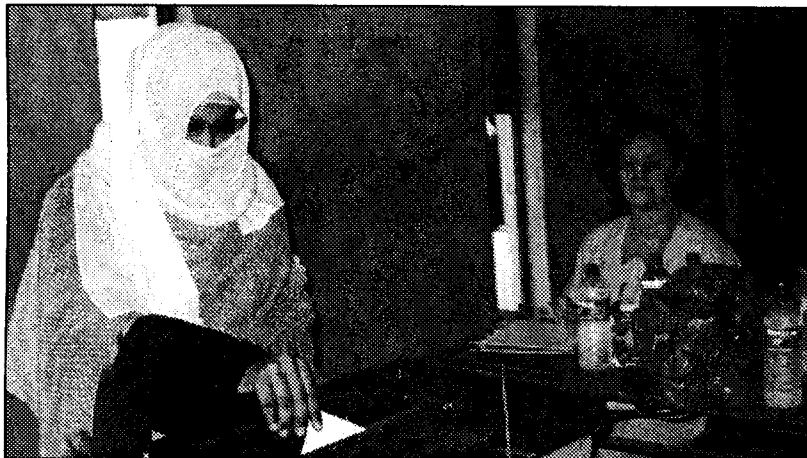


La transparence et la franchise du vote unanimement saluées



Les résultats provisoires officiels du référendum constitutionnel du 25 juin 2006 donnent au Oui près de 97% des suffrages exprimés. De l'avis des observateurs internationaux, des responsables des partis politiques, des représentants des organisations de la société civile et socioprofessionnelles, le scrutin a été franc, honnête et transparent. Pour la Commission électorale nationale indépen-

dante, le référendum constitutionnel du 25 juin 2006 "s'est déroulé dans de bonnes conditions et les résultats auxquels il a donné lieu reflètent la volonté des électeurs". Pour l'envoyé spécial de l'UA "les Mauritaniennes et les Mauritaniens se sont montrés à la hauteur de l'attente générale, à la plus grande satisfaction de la communauté internationale". La mission d'information et

d'observation de l'Organisation internationale de la Francophonie parle d'un scrutin libre, fiable et transparent.

La Ligue des Etats Arabes salue les efforts du gouvernement de transition en Mauritanie et apprécie hautement la manière avec laquelle le référendum sur la constitution a été conduit et le respect du calendrier du processus électoral.

A l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Nouakchott, on estime que le référendum du 25 juin 2006 "répond aux vœux du peuple mauritanien quant à l'organisation d'élections libres et justes en Mauritanie, conformément aux lois et textes en vigueur dans le pays, dans une atmosphère de paix et de stabilité"

Les Mauritaniens ont fait leur choix



Les Mauritaniens se sont rendus aux urnes, dimanche 25 juin 2006 et ont massivement voté en faveur des amendements constitutionnels qui leur étaient soumis. Le taux de participation, de 76,51%, a dépassé toutes les attentes, et près de 97% des suffrages exprimés, étaient favorables au oui à la nouvelle constitution, qui permettra, pour la première fois dans l'histoire du pays, une alternance pacifique au pouvoir.

Par ce plébiscite, le peuple mauritanien, accepte, dans sa très large majorité, le projet de société, né du changement institutionnel d'août dernier, et qui devra aboutir à la mise en place de véritables institutions démocratiques. Il confère légitimité et légalité au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, pour mener à terme la transition démocratique qui verra l'organisation d'élections législatives et municipales, en novembre prochain, sénatoriales en janvier 2007, et une élection présidentielle, en mars de la même année.

Les Mauritaniens ont porté un intérêt particulier à ce référendum.

Ils n'étaient qu'un peu plus de 10 mille, soit 1,42% des suffrages exprimés, à refuser les modifications de la constitution de juillet 91, et 11 mille, soit 1,61% à voter blanc.

Cette consultation a été marquée par l'introduction du bulletin unique, un nouveau mode de scrutin auquel les électeurs, doivent, dorénavant, s'habituer, et qui inquiétait nombre d'observateurs, au regard d'un important taux de prévalence de l'analphabétisme.

L'électorat a, vraisemblablement, réussi ce test. Sur près de 735 mille voix exprimées, il n'y eut que 21.783 bulletins nuls, soit près de 2,9%. Les résultats du référendum, par wilaya, montrent que le plus grand nombre des bulletins nuls, a été enregistré là où on ne l'attendait pas, dans des régions où le degré d'éveil et le niveau d'instruction, sont au-dessus de la moyenne nationale. C'est à Nouakchott, au Gorgol, au Trarza et au Brakna que les bulletins nuls ont été les plus importants, avec, respectivement, 5043, 2709, 2337 et 2246. Et c'est dans les régions du Nord où l'on a

enregistré le moins de bulletins nuls, avec seulement 121 en Inchiri, 486 dans la wilaya de Dakhlet Noua-dhibou et 670 en Adrar. Ces mêmes régions ont enregistré le plus grand pourcentage de non, après Nouakchott, avec 2,26% à Nouadhibou, 2,21% au Tiris Zemmour, 1,69% en Adrar et 1,67% en Inchiri. Le plus faible pourcentage de non était enregistré dans les wilayas du Sud -Est, avec, en tête l'Assaba, 0,53%, le Hodh Gharbi, 0,55% et le Hodh Charghi, 0,63%. Ces mêmes régions, ont été donc les plus favorables aux amendements de la constitution, et ont voté oui, respectivement, à 97,49%, 97,94% et 98,21%.

La première leçon à tirer des résultats de cette consultation, c'est qu'elle s'est déroulée dans la transparence, comme on eu à l'affirmer, des responsables de la commission électorale nationale indépendante, chargée de la supervision des élections, les représentants des partis politiques, les observateurs internationaux, les organisations socioprofessionnelles et les instituts de sondage, qui se sont, tous, félicités du

bon déroulement des opérations de vote. On retiendra, également, que les Mauritaniens sont déterminés à prendre leur destin en main, et d'en être les seuls responsables, qu'ils sont capables d'enterrer leurs divergences, de taire leurs antagonismes, et d'œuvrer, main dans la main, pour instaurer un Etat, au sein duquel, l'intérêt général, est au-dessus de toutes les considérations, un Etat où prévalent les valeurs de justice et d'égalité. Ils ont opté, ainsi, pour la stabilité et la pérennité des institutions de la République. Les résultats du référendum, reflètent, également l'engouement de nos concitoyens, pour le

retour à la vie constitutionnelle et leur désir de voir naître des institutions véritablement démocratiques, émanant de la seule volonté du peuple.

A la lumière des résultats de cette consultation référendaire, on pourrait s'attendre à davantage de participation lors des prochaines échéances électorales, dont la portée et les enjeux sont de taille. D'ici là, la seule certitude, c'est la maturité politique, qui a jusqu'ici, caractérisé notre électorat. Ce qui constitue un atout qu'il faut, jalousement, préserver. ●

C. ZEIN LESSEM

Un scrutin franc, honnête et transparent

Le référendum constitutionnel du dimanche 25 juin 2006 s'est achevé par un net plébiscite de la Constitution amendée. Les résultats obtenus, près de 97% des voix en faveur du oui, ont dépassé toutes les prévisions. De l'avis des observateurs internationaux, des responsables des partis politiques, des représentants des organisations de la société civile et socioprofessionnelles, le scrutin a été franc, honnête et transparent.

Le secrétaire général du Parti Républicain pour la Démocratie et le Renouveau (PRDR), M. Sidi Mohamed Ould Mohamed Vall s'est dit très satisfait du bon déroulement du scrutin du 25 juin et des résultats obtenus tout en félicitant toutes les composantes du peuple, et en particulier les partis politiques et les organisations de la société civile pour le niveau élevé de conscience et de responsabilité dont tout le monde a fait preuve, dans la conduite de cet important événement national. Il a salué leur motivation qui a abouti à la réussite du référendum qui constitue une étape importante du processus démocratique.

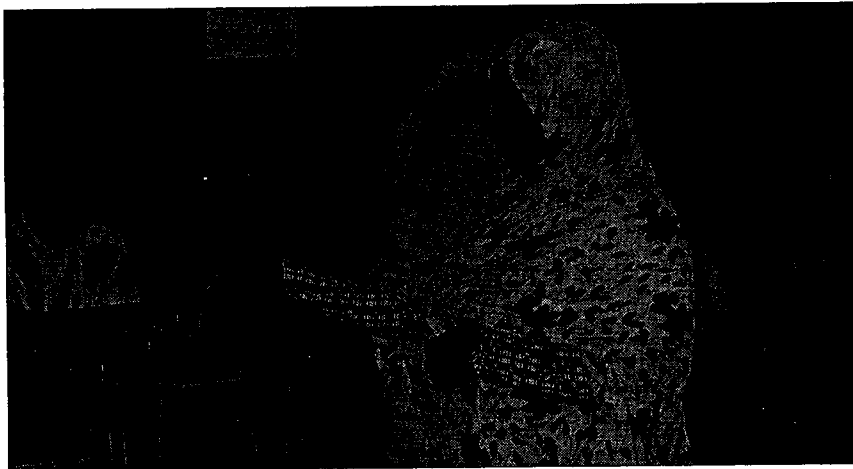
Selon, M. Sidi Mohamed Ould Mohamed Vall, ce référendum constitue un défi majeur pour son parti qui a mené sa campagne sous le thème "voter oui pour le référendum, c'est voter pour le renouveau". "Pour nous, le renouveau signifie une nouvelle vision, un esprit nouveau, une classe politique renouée et une ambiance politique confiante et sereine, marquée par l'ouverture, la tolérance et l'acceptation de l'autre", a-t-il dit. Le Secrétaire général du PRDR a expliqué qu'en votant par un "Oui" massif et organisé, le PRDR vote pour sa nouvelle vision qui rejoint parfaitement l'esprit et même les textes proposés au référendum.

Il faut un effort supplémentaire pour la mise à jour de la liste électorale

"Notre parti, a-t-il déclaré, a vécu une alternance politique responsable, sereine et réussie". C'est pour cette raison que nous nous sommes prononcés en faveur de la nouvelle constitution qui prône l'alternance pacifique à la tête de l'Etat".

Le Secrétaire général du PRDR a encore souligné que le taux élevé de participation est la preuve de maturité du peuple mauritanien, un peuple qui a dit Oui pour entrer dans une nouvelle ère de son histoire, une phase qui dicte un ensemble de conditions que tous les acteurs politiques doivent tenir en compte. A cette occasion, "nous invitons la classe politique à dépasser les mentalités d'avant le changement. Quand il s'agit de l'intérêt suprême de la Nation, les partis doivent faire front pour collaborer dans le même but et ce référendum a été une occasion de constater le travail remarquable qu'ils ont réalisé, dans un climat bon enfant et une ambiance magnifique. Toutefois, dans d'autres occasions, il faut marquer la différence, la vivre et savoir la gérer avec civisme et c'est pour cela que nous sommes pluriels", a-t-il noté.

En outre, M. Sidi Mohamed Ould Mohamed Vall a précisé que le



PRDR, qui a déjà proposé un pacte républicain aux autres formations politiques, n'a fait que prendre le devant pour que notre classe politique devienne véritablement responsable.

Pour M. Abdallahi Ould Mohamed Vall, secrétaire général de la Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie (CGTM), les résultats de ce référendum ne sont pas surprenants dans la mesure où il y a eu, au préalable, un quasi consensus sur les

dispositions nouvelles à introduire dans la constitution. Cependant, dit-il, bien qu'il y ait eu une amélioration notable dans l'établissement des listes électorales, plusieurs électeurs inscrits n'ont pas trouvé leurs noms sur les listes. A cela, a indiqué M. Nahah, il faut ajouter les chevauchements, certains électeurs inscrits à Sebkhia ont trouvé leurs noms sur les listes de Néma. Un effort doit être fait pour la mise à jour de la liste électorale. M. Nahah précise que cela ne remet pas pour autant en question la validité de ce scrutin, mais il estime que si un seul citoyen inscrit n'arrive pas à voter pour une raison ou une autre, c'est une atteinte à la liberté. "Ce référendum a été un plébiscite mais on aurait souhaité que l'administration, c'est-à-dire les walis et les hakem, observent une plus grande neutralité, la fiabilité et la crédibilité des résultats des élections en dépendent", a ajouté le secrétaire général de la CGTM qui trouve qu'il est légitime que le CMJD et le gouvernement s'investissent dans la campagne électorale puisque c'est leur projet et ils doivent militer pour sa réussite. Quant à l'administration, devait-il conclure, en dehors des aspects techni-

ques et sécuritaires qu'elle doit assurer pour le bon déroulement des élections, elle doit, à l'avenir, être neutre.

Pour M. Mohamed Vall Ould Mahmoudi, secrétaire général adjoint de l'Alliance Populaire Progressiste (APP), ancien sénateur, ce vote s'est soldé par un plébiscite mais il a déploré l'implication de l'administration. Il regrette également l'incompétence de plusieurs membres de bureaux de vote qui ne connaissent même pas les modalités de calcul du suffrage. Il en est de même, dit-il, pour la majorité des représentants de la CENI, au niveau régional et local. Il propose, pour pallier ces insuffisances, que désormais une session de formation soit organisée avant les échéances à venir pour une mise à niveau des connaissances de tous les acteurs devant participer à la supervision des scrutins.

Pour M. Ahmed Ould Daddah, le président du RFD (Rassemblement des Forces Démocratiques), le plébiscite de la constitution par le peuple mauritanien, le 25 juin passé, est la suite logique du consensus issu des journées nationales de concertation. Il a été aussi dans une large mesure favorisé par la

vote, que nous aurons à préciser dans les conclusions de la réunion de nos différentes commissions ayant pris part au scrutin, il ne faut pas perdre de vue que ce vote constitue la première expérience d'élection transparente dans notre pays aussi bien pour la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), que pour l'usage du bulletin unique, que pour les citoyens... Mais je peux d'ores et déjà dire que le tampon, comme moyen d'expression de suffrage n'est pas bon car une fois le bulletin plié, l'encre peut s'éparpiller, rendre le vote illisible et le bulletin nul, averti M. Ahmed Ould Daddah.

Quant au 2ème vice-président de l'UFP (Union des Forces du Progrès), M. Moustapha Ould Bedredine, il a indiqué que même si le plébiscite de la constitution par 96,97 % des suffrages exprimés peut évoquer, dans les esprits, les chiffres frauduleux de l'époque des élections non transparentes, il n'en demeure pas moins qu'il reflète fidèlement, cette fois-ci, le suffrage des électeurs. "Ce qui nous surprend agréablement", a-t-il dit. Pour M. Moustapha Ould Bedredine, ce succès s'explique par deux raisons principales: la première, a-t-il pré-

L'administration doit observer une plus grande neutralité

campagne des partis politiques en faveur du oui. Le RFD, a ajouté M. Ahmed Ould Daddah, a déployé toutes ses forces dans la capitale et au niveau des wilayas, pour sensibiliser les populations à la nécessité de participer au scrutin et de voter oui. Au terme de ce scrutin, nous ne pouvons que nous féliciter du plébiscite qui s'est dégagé, a précisé le président du RFD. Mais, a-t-il poursuivi, même s'il y a des insuffisances dans le déroulement du

scrutin, relève du fait que les Mauritanien tiennent au changement et la deuxième découle du consensus né des journées nationales de concertation auxquelles ont pris part les autorités, la société civile et l'ensemble des acteurs politiques. Toutefois, M. Bedredine a tenu à signaler que ce plébiscite contrairement "à ce que nous avons commencé à entrevoir dans la presse et dans certains milieux de l'administration", n'est pas celui du CMJD,

le penser c'est assurément faire fausse route et remettre en cause le reste du processus électoral.

Par ailleurs, a poursuivi M. Bedredine, les prochaines échéances seront plus difficiles du fait de la compétition entre les différentes formations politiques où l'implication de l'administration ne sera pas tolérée, comme ce fut le cas pendant le référendum.

Le CMJD s'est engagé à être neutre, il doit s'astreindre à le rester, a averti M. Bedredine. Pour ce qui est du reste du processus électoral, il a appelé les autorités à parachever, dans les meilleurs délais, le code électoral et à trancher, pour de bon, la question du vote des militaires qui, a-t-il précisé, doivent désormais voter comme de simples citoyens et non sous la coupole de la hiérarchie dans des bureaux de vote. Ce qui peut faire penser à une consigne de vote donné... Pour ce qui est des bureaux de vote, M. Ould Bedredine a indiqué que tous les partis devraient être dûment représentés pour suivre le vote dans ses différentes phases et en toute indépendance. Le 2ème vice-président de l'UFP a suggéré la mise au point d'un code de bonne conduite concerté, engageant le CMJD à une stricte neutralité et les partis politiques à respecter la réglementation du vote en vigueur et faire preuve de fair-play et de civisme, au cas où les résultats des futurs scrutins leur seraient défavorables. Pour M. Ould Bedredine, un accent particulier devra être mis sur la sensibilisation qui n'a pas été suffisante, en particulier sur l'usage du bulletin unique dont les spécimens ont fait défaut aux partis politiques pour expliquer aux électeurs la manière de voter qui, il faut le préciser, n'était pas facile pour les personnes à faible niveau d'instruction.

S'agissant de l'implication des femmes dans le vote, Mme Fatma Mint Khoubba, vice présidente du Groupe de plaidoyer en faveur de l'accès des femmes aux instances de décision, a dit que la société civile a joué un rôle important dans la sensibilisation des populations pour le triomphe du OUI. Cette sensibilisation a permis l'éveil et la prise de conscience des populations car on s'est rendu compte que beaucoup de citoyens ne savaient même pas qu'il existait une constitution. Suite aux efforts de sensibilisation, ces populations ont compris que l'avenir du pays est entre leurs mains. D'autre part, a ajouté Mme Fatma Mint Khoubba, la constitution est le fondement de la démocratie et les femmes ne peuvent jouir de tous leurs droits que dans un environnement de vraie démocratie où l'équité homme-femme est garantie. ●

S.M Bellali, B. Diagana, B.Y. Bocoum et BD Traoré.